

Le 30 mars 2020

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil
Monsieur le Directeur académique
Des services de l'Education Nationale

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil,
Monsieur le Directeur académique de Seine-Saint-Denis

Les directions d'école ont reçu de la part de la DSDEN 93 un guide concernant la procédure Affelnet. Il y est demandé de faire la procédure Affelnet avec les parents par télétravail en envoyant les volets 1 puis les volets 2 à compléter pour les choix du futur collégien.

Mais force est de constater qu'en raison des inégalités sociales, particulièrement fortes dans notre département, cette procédure à distance exclurait les familles les plus précaires et les moins bien informées.

Pour les familles dépourvues de matériel numérique, il est proposé de poster ou de remettre les fiches dans les écoles en respectant les gestes barrières et la « distanciation sociale ».

Les conditions sanitaires actuelles ne sont pas de nature à rassurer tous les enseignants volontaires. Il est hors de question de mettre en jeu la santé des directrices et directeurs, des enseignants, des parents pour une procédure qui ne revêt pas de caractère d'urgence.

De plus, il y a des familles qui ne sont actuellement pas joignables quelque soit les moyens utilisés.

Les procédures d'orientation (Affelnet, passage, maintien, orientation) sont des moments cruciaux pour les familles, qui viennent lancer ou concrétiser un travail de fournis (de la part des collègues ainsi que tous les professionnels autour des familles) ne peuvent pas se dérouler « à distance ». Ces moments d'échanges où il faut expliquer, rassurer ou répondre à l'anxiété ont une dimension trop humaine pour qu'ils soient considérés comme du « brainstorming » de bureau. Par ailleurs, la situation actuelle met les directions d'école sous une pression importante et les moyens informatiques professionnels ne sont pas à la hauteur des usages (webmel, onde et affelnet). Et comme beaucoup d'enseignants, ils et elles utilisent pour la plupart leur matériel et connexions internet et téléphonique personnels.

Pour toutes ces raisons, nous réclamons donc le report des procédures d'orientation (Affelnet). Nous demandons également de faire confiance aux directions d'école pour recueillir avec leurs moyens les informations des familles le plus sincèrement possible. Cette bienveillance entre directions et familles doit être la règle qui prévaut dans ces

opérations très délicates. En aucun cas vous ne pouvez demander aux directrices et directeurs de se déplacer sur leur école durant la période de confinement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le recteur, Monsieur le Directeur académique en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU 93, Marie-Hélène Plard

Pour le SE-Unsa 93, Perihan Zengin

Pour la CGT Educ'action 93, Basile Ackermann

Pour le Snudi-FO 93, Jean-Marc Burtscher

Pour Sud Education 93, Geoffrey Gilbert